

Prolongement du réseau gazier de Saint-Rémi à Sainte-Clotilde

Le projet en bref

Dans l'optique de soutenir le développement économique régional de villes au sein de la MRC des Jardins-de-Napierville, un projet de prolongement du réseau de distribution de gaz naturel est en cours de réalisation. Plus concrètement, Énergir procède à l'ajout de nouvelles conduites souterraines sur une distance d'environ 30 km pour renforcer le réseau à Saint-Rémi et desservir la municipalité de Sainte-Clotilde.

Afin de connecter la ville de Saint-Rémi à celle de Sainte-Clotilde, des travaux sont exécutés entre juillet et décembre 2019 par plusieurs équipes de l'entrepreneur Pomerleau qui travaillent de manière simultanée dans différents secteurs des deux municipalités.

Ce projet d'envergure a obtenu une aide financière de 17 425 000 \$ du gouvernement du Québec pour sa réalisation.

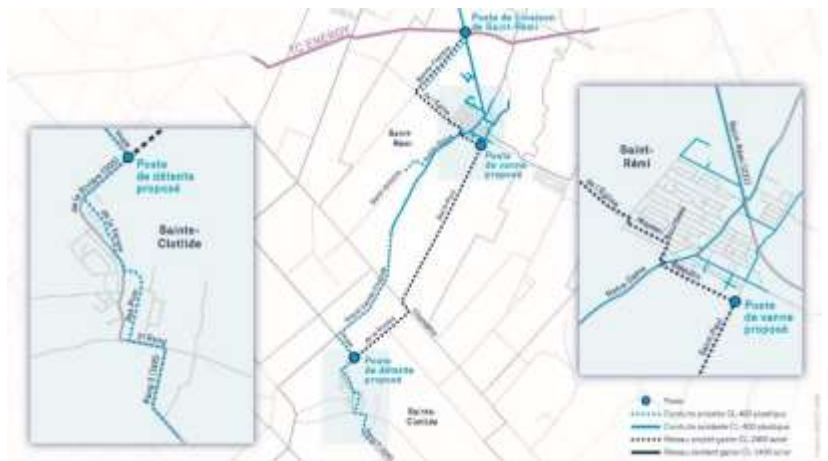
Les travaux s'effectuent entre 7 h et 17 h 30 du lundi au vendredi. Comme c'est le cas dans tous leurs travaux, Énergir compte déployer tous les efforts nécessaires pour minimiser les impacts que ces travaux pourraient causer.

Tracé du projet

Une analyse rigoureuse du projet a permis de proposer le tracé ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et sur les citoyens.

Les grandes lignes des travaux se résument à :

- La mise à niveau du poste de livraison (démantèlement et reconstruction)
- L'installation de postes de détente (détendre la pression) et de vanne (isoler le réseau)
- L'installation des conduites souterraines de gaz naturel (alimentation et distribution)



Echéancier global du projet

Planification du projet	Été — automne 2018
Dépôt à la Régie de l'énergie	Automne 2018
Appel d'offres — Entrepreneur	Hiver 2019
Ingénierie détaillée et consultations	Printemps — été 2019

FAQ

1. Est-ce que ceux qui le désirent pourront être raccordés sur le réseau gazier?

Ceux et celles souhaitant être raccordé au réseau pourront faire des démarches auprès d'Énergir (1 844 483-1313). Tout raccordement doit être analysé, afin de garantir sa rentabilité, tant pour le client que pour Énergir. Les équipes de développement d'Énergir ont été présentes sur le terrain depuis les derniers mois pour accompagner les clients potentiels.

2. Est-ce que certains travaux seront effectués à proximité de terrains privés?

Énergir privilégie l'installation de conduites en emprises municipales, mais parfois des contraintes ne le permettent pas. Dans ces cas, des ententes ont été prises avec les propriétaires pour négocier une servitude permanente ou temporaire pour installer de l'équipement pendant les travaux.

Comme c'est le cas dans tous leurs travaux, Énergir compte déployer tous les efforts nécessaires afin de minimiser les impacts que ces travaux pourraient causer.

3. Est-ce que les travaux occasionneront des entraves à la circulation?

Les entrées resteront accessibles et les tranchées seront remblayées par tronçons, mais des entraves partielles sont à prévoir. Une voie à contresens sera disponible pour la majorité des routes. Toutefois, pour les rues plus étroites, telles que Rang Sainte-Thérèse, Rang Saint-Paul et Montée Hope (Sainte-Clotilde), il est possible que malgré qu'une voie demeure ouverte, les véhicules et camions hors-dimension ne puissent circuler par ces rues à certains moments.

4. Y a-t-il des risques reliés à vos travaux? Est-ce sécuritaire?

Ces travaux sont minutieusement planifiés, suivis et réalisés par les équipes d'ingénierie et de construction d'Énergir. Des évaluations sont également réalisées afin de répondre aux préoccupations.

Les risques de ce type de travaux ne sont pas différents de ceux que nous retrouvons sur n'importe quel chantier de construction. Le facteur « gaz naturel » n'intervient qu'à la toute fin des travaux lorsque l'on met en service la nouvelle conduite.

En cas d'urgence, les équipes sont formées pour intervenir rapidement et efficacement afin de résoudre tout type de situation.

5. Est-ce que le gaz naturel est dangereux ?

Le gaz naturel est une énergie sécuritaire et non-toxique. Des recherches médicales ont démontré que l'humain peut respirer, sans effet nocif, de l'air avec une concentration de gaz naturel pouvant aller jusqu'à 25 %. C'est le manque d'oxygène dans l'air et non le gaz naturel qui peut causer un malaise.

Le gaz naturel est inodore à l'origine, mais on y ajoute une substance odorante, le mercaptan, pour le détecter facilement en cas de fuite. C'est le mercaptan qui lui donne une forte odeur d'œuf pourri et qui permet de détecter la présence de gaz naturel à des concentrations de moins de 1 % dans l'air.

À l'air libre, le gaz naturel s'élève et se dissipe rapidement, parce qu'il est plus léger que l'air. S'il se retrouve en contact avec l'eau, il ne se mélange pas et ne la contamine pas. Il fait des bulles, remonte à la surface et se dissipe rapidement dans les airs.

Enfin, le gaz naturel ne s'enflamme pas facilement. Pour qu'il puisse brûler, sa concentration dans l'air doit être de 5 à 15 % (soit une plage plus petite que celle de l'essence ou du propane), et une source d'allumage doit être présente.

6. Quels sont les avantages du gaz naturel ?

Moins cher que l'électricité et le mazout, le gaz naturel peut réduire de moitié la facture énergétique des entreprises et des industries. En optant pour le gaz naturel, elles font aussi le choix de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Quand une usine utilise le gaz naturel au lieu du mazout, elle diminue ses émissions de gaz à effet de serre dans une proportion allant jusqu'à 32 % et abolit presque totalement les émissions d'oxydes d'azote et de soufres (celles qui sont responsables des pluies acides) de même que les particules fines, qui affectent la qualité de l'air, tout en économisant jusqu'à 40 % sur ses coûts d'énergie, un atout majeur pour poursuivre son développement et mieux prospérer.

Pour toute question ou commentaire sur le projet :

**1 844 483-1313 |
communications@energir.com**

À propos d'Énergir

Comptant plus de 7 milliards de dollars d'actifs, Énergir est une entreprise diversifiée du secteur énergétique dont la mission est de répondre de manière de plus en plus durable aux besoins énergétiques de ses quelque 520 000 clients et des communautés qu'elle dessert. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, Énergir y produit également, par le biais de filiales, de l'électricité à partir d'énergie éolienne. Aux États-Unis, par le biais de filiales, l'entreprise est présente dans près d'une quinzaine d'États où elle produit de l'électricité de sources hydraulique, éolienne et solaire, en plus d'être le principal distributeur d'électricité et le seul distributeur de gaz naturel de l'État du Vermont. Énergir valorise l'efficacité énergétique, investit et s'investit dans des projets énergétiques novateurs tels que le gaz naturel renouvelable et le gaz naturel liquéfié et comprimé. Par le biais de ses filiales, elle offre également une variété de services énergétiques. Énergir souhaite devenir le partenaire recherché et apprécié par tous ceux et celles qui aspirent à un avenir énergétique meilleur.